

## **CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 JANVIER 2015 à VINGT HEURES TRENTE :**

### **PRESENTS :**

Mr CHEVALLIER-MAMES François – Mr ALARD André – Mr BORREL Michel – Mme VANESON Jocelyne – Mme MORAL Alessandra – Mme ESQUER Valérie – Mr PERRON Thierry – Mr AUBIN Gilles – Melle LEPAGE Annick – Mme BAVAY Carol – Mr TOUCHARD François – Mme PHILIPPE Magali

### **ABSENT :**

Mr STEVANCE Elie pouvoir BORREL Michel  
Mr CHARRIAL Didier pouvoir CHEVALLIER-MAMES François

Le Procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté à l'Unanimité des présents.

Secrétaire de séance : Mme VANESON Jocelyne

-----

### **1/ CHOIX DU CABINET D'ETUDE POUR LE PLU**

Le maire présente au conseil municipal le résultat des offres reçues.  
De cette analyse, il ressort que l'offre de CDHU est l'offre économiquement la plus satisfaisante.  
Le coût de la prestation s'élève à 27 300 € TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de retenir l'offre de CDHU pour un montant de 27 300 € TTC.

### **2/ PRIX DE FACTURATION DU REPAS DES ANCIENS**

Le Maire présente les propositions du CCAS pour la participation financière des membres du CCAS et des accompagnants au repas des anciens.  
Une participation de 20 € est proposée.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'accepter cette proposition.

### **3/ QUESTIONS DIVERSES :**

Les membres du conseil municipal s'organisent pour collecter les informations dans le cadre du PCS (plan communal de sauvegarde).

L'Ordre du jour étant épuisé, ont signé au registre les membres présents.